

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE

OBSERVATOIRE DES CONDITIONS DE VIE
DE LA PAUVRETE ET DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

N° _____ MEF/DPS

Dakar, le

RAPPORT D'ACTIVITES TRIMESTRIEL

(Janvier 2005)

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a initié pour soutenir l'action du Gouvernement du Sénégal dans ce domaine, il est prévu le renforcement du système de suivi du bien-être des ménages. A cet effet, le PNUD apporte, depuis 1999, une assistance technique et financière assez appréciable pour la conception et la mise en place effective d'un Observatoire des Conditions de Vie, de la Pauvreté et du Développement humain (OCV).

Ce rapport fait le point des activités déjà exécutées, celles en cours de réalisation et les tâches en instance, ce, en relation avec le plan d'actions élaboré pour 2004-2005. Bien qu'il soit trimestriel, ce rapport comportera un bref rappel sur le processus et les actions entreprises depuis 2002, date de démarrage des travaux préparatoires à la mise en place de l'OCV.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE ET ACTIVITES REALISEES

Le principal objectif de l'OCV est de collecter et de centraliser l'information nécessaire au suivi des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain, de prévoir et d'évaluer les impacts de certaines politiques ciblées sur le bien-être des populations, de diffuser les informations ainsi obtenues auprès des décideurs, des partenaires au développement et de la société civile.

Les travaux préparatoires entamés depuis octobre 2002 avec l'appui financier et technique du PNUD, se sont déroulés en deux étapes. Cinq rapports diagnostics ont été produits sur l'évaluation des besoins d'informations et de suivi-évaluation des principaux producteurs et utilisateurs de données d'une part et d'autre part sur leur environnement informatique et leur système et politique de communication. La synthèse de ces rapports a permis la définition d'une architecture technique pour le système d'information devant alimenter l'OCV. Ces travaux ont été conduits par un consultant international (IDEA INTERNATIONAL, Canada) appuyé par des consultants nationaux, sous la supervision d'un groupe de travail composé de la DPS et du PNUD.

Les propositions du consultant ont fait l'objet d'un atelier de validation et l'élaboration d'un plan d'action pour 2004-2005. L'atelier tenu en juin 2003 a regroupé la plupart des parties prenantes et permis de discuter en détail des propositions du consultant, d'adopter l'architecture à mettre en place et de donner des indications sur les équipements et leurs spécifications techniques, les ressources humaines, les délais de mise en œuvre et les coûts.

Les recommandations mettent l'accent sur la définition du cadre juridique, l'amélioration du système d'information de la DPS sur lequel reposera l'OCV, notamment sur une réorganisation de l'existant afin de disposer d'un outils capable de satisfaire la demande prioritaire des principaux utilisateurs, en particulier la production d'indicateurs pour le suivi du DSRP et des OMD.

775

Les réflexions ont aussi porté sur le plan de financement de l'OCV, le plan de formation du personnel ainsi que sur les termes de référence de certains personnels à recruter pour l'exécution de tâches précises.

S'agissant du cadre institutionnel, un projet de décret proposé par le Ministre de l'Economie et des Finances a été introduit auprès du Secrétariat Général du Gouvernement. Du fait que l'essentiel de l'information recherchée repose sur la production du système de la DPS et pour capitaliser sur l'expérience et les installations de celle-ci, le décret prévoit que l'OCV sera physiquement domicilié à la DPS et animé par un coordonnateur nommé par le Ministre de l'Economie et des Finances. Toutefois, dans sa gestion et la définition de ses activités, l'OCV sera doté d'une certaine autonomie avec la mise en place d'un comité de pilotage comprenant tous les partenaires (services techniques concernés, partenaires au développement, élus locaux, société civile, etc.) Son mode de fonctionnement sera précisé par arrêté.

Le financement de l'OCV proviendrait d'une dotation annuelle de l'Etat et de la contribution des bailleurs sous forme d'appui budgétaire. C'est dans le cadre de ce montage financier pour la mise en place et le fonctionnement de l'Observatoire que s'inscrit l'appui en équipement que l'AFDS apportera la DPS conformément à la convention qui lie les deux structures. Les spécifications du matériel nécessaire, les estimations de quantités et de coûts faites par le consultant ont été actualisées pour tenir compte des changements intervenus dans l'environnement informatique de la DPS. Une requête comportant ces spécifications a été adressée à l'AFDS.

A ce propos, il est prévu le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un document de projet relatif au plan de financement de l'OCV. Des Curriculum Vitae ont été collectés en vue de la sélection qui devra se faire incessamment.

Conformément aux recommandations du consultant et au plan d'action élaboré à cet effet, la DPS a recruté un ingénieur statisticien économiste (ISE), un ingénieur des travaux statistiques (ITS) sur les deux prévus, un socio économiste et un informaticien, en rapport avec le PNUD et le coordonnateur du Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP).

En vue de prendre connaissance et de tirer profit de l'expérience de pays disposant d'observatoires fonctionnels le PNUD avait recommandé au groupe de travail chargé du suivi de la mise en place de l'OCV d'effectuer des missions au Burkina Faso (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Emploi) et au Bénin (Observatoire du Changement Social). Cette mission a été effectuée en relation avec la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de l'Economie et des Finances (CSPLP/MEF). Il est prévu une mission au Cap Vert qui a capitalisé sur l'expérience de ces pays et qui dispose actuellement d'un système plus opérationnel, surtout en matière de communication. Sur une proposition du PNUD d'autres missions sont prévues en Asie où des expériences intéressantes sont menées au Vietnam et en Thaïlande.

Le groupe de travail de l'OCV et un membre du CSPLP/MEF ont également pris part à un atelier sur les systèmes de suivi-évaluation des DSRP et OMD tenu au Québec en 2003.

2. ACTIVITES DE 2004 ET PERSPECTIVES EN 2005

Pour diverses raisons dont la non-disponibilité des fonds attendus, certaines tâches concernant directement l'OCV n'ont pas encore été effectuées. Il s'agit de : l'équipement de l'OCV, la réalisation de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté de la Pauvreté et la mise en place du Réseau "Producteurs-utilisateurs" de données statistiques et la définition de son plan d'action. Ces activités prévues dans le cadre de la convention MEF/MDS, devront être planifiées au cours de l'année 2005 en fonction du programme de travail de la DPS pour la période.

2.1. LA POURSUITE DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE

Le Plan d'Action de l'OCV pour la fin 2004 et l'année 2005 a mis l'accent sur les préalables au démarrage effectif des activités stratégiques pour un meilleur suivi des conditions de vie et de la pauvreté. L'activité majeure est l'élaboration du document de projet pour le financement de l'OCV. Les Curriculum Vitae déjà collectés devront être examinés pour une sélection immédiate. La signature du décret définissant le cadre juridique de l'OCV et la définition des modalités de son fonctionnement sont aussi des tâches urgentes qui devront contribuer à accélérer la mise en place et le démarrage effectif de celui-ci. Un suivi est assuré au niveau institutionnel. En effet, vu les

demandes pressantes des utilisateurs et la nécessité d'appuyer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, les différents partenaires sont convenus de démarrer sans tarder, sur la base des fonds mis à disposition par le PNUD à travers le PAREP. Les actions à mener avec ces fonds comportent le recrutement d'experts et l'achat d'équipements, sous l'hypothèse que le concours des autres bailleurs suivra. S'agissant des ressources humaines prévues dans le plan d'action, quatre consultants ont été déjà recrutés. Il reste à compléter l'effectif, par un ITS qui sera recruté dans les meilleurs délais. Sans être décisif, l'appui financier de 110 millions de FCFA, prévu dans le cadre de la convention, facilitera le démarrage des activités stratégiques de l'OCV en aidant à la prise en charge immédiate des équipements et du matériel informatique.

Ce plan d'action préconise, dans un premier temps, l'amélioration de la capacité technique de la DPS et celle d'autres ministères techniques, dans le traitement, l'analyse et la publication dans les délais, d'informations exactes pour le suivi et l'aide à la prise de décision sur les stratégies de réduction de la pauvreté. Ces travaux devront aboutir à la définition et la sélection d'indicateurs pertinents pour le suivi des conditions de vie et de la pauvreté, selon une approche consensuelle élargie. Enfin, il sera nécessaire de constituer un pool d'agents et utilisateurs techniquement bien formés pour piloter, gérer et utiliser le système en place. A cette fin, la DPS pourra s'atteler à des tâches d'assistance technique et de formation à l'attention des partenaires stratégiques. Ces activités sont nécessaires avant la constitution d'un entrepôt de données, principal outils de l'OCV permettant un suivi efficace des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain.

Les consultants recrutés travaillent actuellement sur deux axes principales : l'actualisation de l'information contenue dans certaines bases de données clef pour l'OCV et les préalables à la mise en place d'un entrepôt de données qui vise à faciliter l'accès des données aux utilisateurs en aidant à lever certaines contraintes à la fois informatiques et de méthodologie statistique. Pour réaliser ce travail, la DPS a mis en place une équipe pluridisciplinaire incluant notamment les statisticiens, l'informaticien et le socioéconomiste recruté dans le cadre de l'OCV.

Le premier axe sur lequel travaillent les consultants porte sur l'actualisation de la Banque de Données des Indicateurs Socioéconomiques (BADIS), l'extension des indicateurs de la Life Data Base (LDB), c'est-à-dire, la résorption des données manquantes dans les séries chronologiques de 1960 à 2004. La BADIS qui comporte d'importantes données sur la pauvreté, n'est pas mise à jour depuis 2002. Elle est alimentée par la production des administrations publiques et privées et des données d'enquêtes. Elle porte sur les thèmes comme la population, les prix, les comptes nationaux, l'emploi et le chômage, l'aide extérieure, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'alphabétisation et l'habitat. La LDB, partiellement alimentée par la BADIS, centralise des milliers d'indicateurs macroéconomiques sous forme de séries temporelles renseignées périodiquement (mensuellement, trimestriellement ou annuellement). Outre ceux issus de la BADIS, les indicateurs portent sur la pauvreté, le commerce extérieur, les finances publiques, la situation monétaire, la production industrielle, le cadrage macroéconomique, le transport, les comptes nationaux, la balance des paiements, les postes et télécommunications, l'agriculture, l'élevage et la pêche, l'environnement international. Ce travail comprend également l'édition de la BADIS pour l'année 2003 et son harmonisation avec de la LDB du fait que ces deux bases ont en commun un nombre important d'indicateurs. L'extension du champ de la LDB aux statistiques des nouvelles technologies de l'information (TIC) et l'élargissement de sa période de référence pour renseigner les indicateurs sur toute la période allant de 1960 à 2004, est une manière de tenir compte des nouveaux besoins d'information exprimés par les utilisateurs.

Conformément au plan d'action, les consultants sont également mis à contribution dans l'actualisation des données du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID) et de l'Enquête de Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS). Ainsi, ils participent, selon leur profil à la réflexion sur l'élaboration du projet de questionnaire de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté prévue en 2005. Cette enquête est conçue comme une synthèse du QUID de 2001, EPPS de 2001 et de l'Enquête sur les Priorités (ESP, 1991/92).

Le second axe entre dans le cadre d'un projet initié par la DPS avec un financement du Trust Fund de la Banque Mondiale. Ce projet d'harmonisation des bases des données d'enquêtes, innovant en Afrique subsaharienne, présente un grand intérêt pour les utilisateurs de statistiques d'enquêtes. Il consiste à standardiser les différentes bases de données, activité indispensable à l'analyse des tendances sur les indicateurs de pauvreté, en particulier ceux adoptés dans le cadre du suivi du DSRP et des OMD. L'OCV dont les objectifs épousent ceux de ce projet, vient ainsi renforcer et compléter cette activité dont il est le premier bénéficiaire car préalable à la constitution de

l'entrepôt de données évoqué plus haut. Il s'agira : (1) de rassembler les fichiers et documents disponibles sur les différentes bases de données, (2) de dresser pour chaque fichier la liste des variables avec leur définition précise et les modalités de réponse, (3) de convertir les fichiers en format SPSS et ACCESS et ce, en un nombre limité pour chaque opération statistique, (4) de codifier les variables enquête par enquête en s'inspirant des normes internationales et en créant éventuellement de nouvelles et en les classant selon leur importance, (5) d'harmoniser les codifications des variables selon les enquêtes, (6) de retraiter les variables d'enquête pour harmoniser les données, (7) d'identifier et calculer un certain nombre d'indicateurs sociaux, (8) d'élaborer un menu de consultation des bases de données d'enquête et (9) de rédiger un manuel d'utilisation de la base de données.

En résumé, il faudra arriver à l'harmonisation et la définition des concepts, l'homogénéisation des différentes bases de données d'enquêtes, notamment en termes d'indicateurs, codes et nomenclatures pour disposer de séries chronologiques permettant une analyse longitudinale, la mise à disposition dans de meilleurs délais, des indicateurs clefs du DSRP et des OMD pour un meilleur suivi de la pauvreté.

Les activités informatiques incluent aussi l'amélioration de la Live Data Base (LDB) et l'harmonisation des bases de données existantes et des observatoires sectoriels ainsi que la connexion progressive au même réseau des ministères chargés de l'Education, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement, etc.

Parallèlement aux aspects informatiques ci-dessus, il sera nécessaire de continuer les actions de collecte pour l'actualisation de la BADIS. Les activités prévues dans l'OCV incluent aussi l'appui à l'analyse des bases de données existantes telles que l'ESAM II, l'EPPS, l'Enquête 123 sur l'Emploi, le Secteur informel et la Consommation des ménages ainsi que l'appui technique et le renforcement des capacités des observatoires et systèmes d'information ciblés en priorité et devant être connectés à l'OCV (la CSPLPMEF, le Ministère de l'Education, Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture).

En perspective de la mise en réseau des structures partenaires, le programme de renforcement des capacités prévu dans le plan d'action sera poursuivi. Il comprend une formation sur EXCEL avancé et ACCESS, élargie à plusieurs structures au niveau national et un atelier plus poussé sur SQL SERVER et autres, au Canada.

2.2. LA REALISATION DE L'ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté est une opération légère, notamment dans son contenu et sa méthode de collecte, de traitement et d'analyse. En se substituant aux enquêtes de type budget consommation classique caractérisées par leur lourdeur et leur complexité, elle permet de renseigner les principaux indicateurs de niveau de vie comme ceux collectés à travers certains thèmes du QUID (caractéristiques sociodémographiques des individus, éducation, santé, emploi, avoirs du ménage, caractéristiques du logement et nutrition). Ce questionnaire de base réadapté sera complété par un module sur perception de la pauvreté et ses différentes dimensions ainsi que sur des questions de bonne gouvernance, d'accès aux ressources et services sociaux de base et de participation politique. Enfin, en complément à la demande d'information exprimée, le questionnaire comportera, au besoin, un volet "dépenses" à l'image de l'Enquête sur les Priorités (ESP) pour permettre l'estimation de taux de pauvreté monétaires en vue d'une analyse des tendances de la pauvreté partant de l'ESAM II. Par souci d'allègement et de rapidité, les ménages ne seront visités qu'une fois durant l'enquête.

Le processus de décentralisation engagé au Sénégal est aujourd'hui assez avancé mais pour être efficace, les prises de décision qui le sous-tendent doivent être bien éclairées et motivées. Cela suggère une prise en charge des besoins en informations sur tous les aspects liés à la gestion du développement local et au suivi des politiques. Vu l'importance et la priorité que les politiques, programmes et projets de réduction de la pauvreté accordent aux communautés de base, la méthodologie initialement arrêtée pour l'Enquête de Suivi de la Pauvreté s'est fondée sur la nécessité de satisfaire une demande forte, celle de produire des indicateurs désagrégés à l'échelon départemental mais aussi de distinguer le milieu urbain du milieu rural à un degré plus fin que le niveau national. Cette demande traduit également les préoccupations des utilisateurs de données sur des questions aussi actuelles que le ciblage des couches vulnérables

En résumé, il s'agira, au cours de l'année 2005, de poursuivre le travail de standardisation des données d'enquêtes en relation avec les autres activités du plan d'actions. Ces activités sont nécessaires à la constitution d'un entrepôt de données, principal outils de l'OCV permettant un suivi efficace des conditions de vie, de la pauvreté et du développement humain. Toutefois, pour une plus grande maîtrise des contraintes, il sera nécessaire de réactualiser le calendrier des activités prévues, en relation avec le coordonnateur du PAREP et le PNUD. Vu l'importance du réseau producteurs-utilisateurs, sa mise en place en 2005 est indispensable.